

Les 20 ans de l'ACPQ D'hier à aujourd'hui

Michel Coulombe

Volume 18, Number 2, Fall–Winter 1999

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/2132ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (print)

1923-3221 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Coulombe, M. (1999). Les 20 ans de l'ACPQ : d'hier à aujourd'hui. *Ciné-Bulles*, 18(2), 42–43.

D'hier à aujourd'hui

PAR MICHEL COULOMBE

Il y a vingt ans... On ne parlait pas du prochain millénaire sinon pour évoquer, avec Alain Tanner, Jonas qui aurait vingt-cinq ans à ce moment-là. Chacun savait exactement à combien de postes de télévision il avait accès. Le Québec voguait vers un premier référendum sans qu'il soit question de mystérieuses conditions gagnantes. On n'était pas encore vissé à son écran d'ordinateur et greffé à son portable. Et on fondait l'Association des cinémas parallèles du Québec (ACQP). En gros, c'est à peu près le portrait. À la fin des années 70, il était encore imaginable de créer un regroupement, l'ACQP, pour mettre en commun des ressources, et même des problèmes.

À la fin des années 70, la situation de la diffusion du cinéma au Québec n'avait rien à voir avec ce qu'elle est devenue. Il y avait encore un marché pour le 16 mm et un réseau de salles de répertoire. C'est qu'il était alors permis de donner une seconde vie à un film sans se donner des airs de cinémathèque. Les chaînes télé consacrées au cinéma n'existaient tout simplement pas et on ne devait pas s'inquiéter, à tout moment, de la date de sortie imminente d'un film sur vidéocassette ou de sa diffusion à la télévision payante. C'est que les films avaient, il y a tout juste vingt ans, une certaine espérance de vie en salle. Qui aurait cru alors qu'on en viendrait à connaître la date de sortie en vidéo au lendemain de la première en salle?

Ah! tout était merveilleux, conclurent les nostalgiques, mouchoir à la main, cherchant du doigt le bouton qui enclencherait, immédiatement, un revigorant voyage dans le temps, lequel permettrait de renouer avec les jours heureux et bénis du disco, du macramé et du capitaine Bonhomme. Pas du tout. En 1979, la concurrence entre les salles commerciales et les diffuseurs non commerciaux était très vive et les copies de films mettaient plus de temps à circuler hors Montréal qu'un programme d'aide à la diffusion pertinent à voir le jour. On parle ici d'une éternité ou deux. Il n'était pas rare alors de voir un exploitant s'opposer à la diffusion d'un film hors ses murs, parvenant parfois à le retenir, misérable exploit, assez longtemps pour qu'il soit trop tard pour l'inclure dans une programmation sans avoir l'air de donner dans la muséologie.

C'est dans ce contexte pas du tout idyllique qu'est né l'«Association des cinémas dits parallèles du Québec». Parallèles, c'est-à-dire dont les projecteurs ne croisent

jamais ceux des salles commerciales. Parallèles, est-on tenté d'ajouter, comme dans «monde parallèle»: univers de la marge dont les êtres frappés de myopie volontaire peuvent très bien ignorer l'existence. Ce que firent d'ailleurs longtemps, et avec une belle régularité, les fonctionnaires attachés à la culture, de sorte que c'est au «milieu du loisir», chapelet de fédérations, que les salles non commerciales durent la naissance de leur regroupement.

Il y a vingt ans lorsqu'on utilisait le mot «parallèle» on avait presque toujours l'impression de chercher à faire diversion. Car, autant l'admettre, on s'employait, en imposant ce qualificatif, à distraire l'attention de ceux qui n'attendaient que l'occasion de se lamenter sur un bon vieux temps tant regretté, sur un âge d'or en comparaison duquel l'Olympe n'était qu'une banlieue de carton-pâte, celui des ciné-clubs. Les ciné-clubs! Époque bénie où il suffisait de planter un projecteur dans un juvénat pour qu'accourent, touchant à peine le sol tant leur bonheur les rapprochait du ciel, des dizaines de jeunes esprits curieux qui regardaient sans rouspéter le film qu'ils n'avaient pas choisi et participaient avec enthousiasme à une discussion qu'on avait conçue pour eux. On a longtemps regretté le temps des ciné-clubs, en ne se privant pas de mythifier ces lieux de communion cinématographique, de les enjoliver. Voilà d'ailleurs l'un des facteurs qui freina l'acceptation d'une nouvelle réalité, adaptée à un nouveau contexte social, politique et culturel: celle des salles parallèles. Une formule qui, plutôt que d'être créée d'en haut, surgissait d'en bas, du terreau même des cinéphiles (formés, cela va de soi, dans les ciné-clubs).

Pas plus que le contexte de fin des années 90 n'est comparable à celui de fin des années 70, cette dernière période ne ressemblait au dernier souffle du duplessisme et aux premiers jours de la Révolution tranquille, belles années des ciné-clubs. Pourtant, on a mis du temps à l'admettre, du temps aussi à soutenir les efforts des défenseurs du cinéma qui travaillaient, le plus souvent, avec des moyens de fortune et une passion sans cesse renouvelée parce que constamment mise à l'épreuve. En fait, on a longtemps, dans les officines fonctionnalisées, consacré plus de temps à faire le compte des films impurs dans les programmations des salles parallèles qu'à s'employer à alimenter la petite flamme qui s'entêtait à briller contre vents et distributeurs.

Pourquoi revenir là-dessus aujourd'hui? Parce que l'on se désole si souvent de l'absence de culture cinématographique autre qu'américaine chez les jeunes adultes qu'on finit presque invariablement par conclure — comme si l'on venait d'avoir une illumination héritière du lointain rapport Parent — que l'éducation cinématographique constitue un facteur déterminant. Et que c'est bien ce qu'ont fait les cinémas parallèles, chacun pour soi dans un premier temps, puis tous ensemble.

Les passionnés des cinémas parallèles se sont donc réunis il y a de cela vingt ans, et ils se sont donné des moyens de communiquer entre eux, de concevoir des projets ensemble, de résister au nivellement américain, de faire entendre une voix discordante, de secouer les partenaires publics, de réfléchir sur les enjeux, et même, parfois, de trouver des solutions communes. C'est dans ce contexte qu'est né **Ciné-Bulles**, comme cela aussi qu'une équipe permanente a été créée puis consolidée. Avec les années, au fil des ministères — Loisir, Affaires municipales, Culture, etc. —, le profil de l'Association a évidemment changé, se précisant un peu plus chaque fois qu'un nouveau mémoire était déposé et qu'un projet pilote se frottait aux contraintes et exigences de la réalité, alors que les conseils d'administration servaient de laboratoire au dialogue entre les régions avec, comme toile de fond, un paysage audiovisuel se transformant à la vitesse grand V.

Depuis, les salles parallèles, du moins celles qui ont survécu à une cascade de changements, celles qui ont émergé des cendres des disparues, et avec elles le réseau des festivals de films implantés en régions, ont appris les vertus de la mise en commun, de la programmation en tir groupé, de la force de négociation. Tous pour le cinéma, et du cinéma pour tous. Et on a reconnu à leur regroupement, l'ACPQ, après qu'il eut quitté l'enfance, lui qui a maintenant vingt ans, une véritable compétence, patiemment acquise dans le champ de l'éducation cinématographique, et ce, depuis ses premiers balbutiements lors de la lointaine Année internationale de la jeunesse du milieu des années 80. On est loin du modèle directif proposé par les ciné-clubs, puisque c'est sous la forme d'ateliers, de rencontres, d'activités scolaires et parascolaires que l'organisme a fait et continue de faire son travail de défricheur, d'éclaireur, de porte-voix, à la défense d'un cinéma qui se démarque du déferlement (venu du Sud) d'effets spéciaux et d'acteurs retouchés par des légions de chirurgiens esthétiques. Loin de viser un improbable déclin de l'empire américain, on y travaille, le cœur au poing, pour la suite du monde...

Autant s'y faire tout de suite, les années qui viennent ne seront pas plus paisibles. Mais peut-être y sera-t-on mieux préparé. ■

PETITE HISTOIRE DE L'ACPQ

- 1979: Fondation de l'Association nationale du cinéma dit parallèle du Québec
- 1980: Obtention d'une reconnaissance et d'un financement du ministère du Loisir, de la Chasse et la Pêche du Québec
- 1981: Changement de nom: Association des cinémas parallèles du Québec (ACPQ)
- 1982: Le bulletin de l'ACPQ devient **Ciné-Bulles**
- 1983: Publication de **Vers de nouveaux cinémas parallèles: Information - Organisation - Animation**
- 1984: Présentation du mémoire **Panoramique sur les cinémas parallèles; Zoom in sur le cinéma de qualité** à la Régie du cinéma
- 1985: Enquête sur les jeunes Québécois et le cinéma menée dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse
- 1986: Les Rendez-vous du cinéma québécois confient leur organisation et leur gestion à l'ACPQ
- 1987: Premiers ateliers d'éducation cinématographique pour les jeunes en régions
- 1988: Publication d'**À l'affiche: le Québec**, répertoire de films québécois
- 1989: Publication du document **Réaction des membres de l'ACPQ au Rapport Gendron**
- 1990: Élaboration du programme d'éducation cinématographique «Cinémagie» destiné aux jeunes de niveau primaire
- 1991: Reconnaissance des programmes d'éducation cinématographique de l'ACPQ par le Comité canadien de la Décennie mondiale du développement culturel de l'UNESCO

- 1992: Prix Ovation catégorie «Nouveaux marchés» pour le programme «Cinémagie» remis par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et la Société de développement du loisir et du sport du Québec
- 1993: Mise en place du Réseau Plus, service de programmation offert aux salles parallèles en régions
- 1994: Admission des salles parallèles au Programme d'aide de la Société générale des industries culturelles (SOGIC) pour les entreprises indépendantes qui exploitent des salles de cinéma; transfert de l'ACPQ au ministère des Affaires municipales du Québec
- 1995: Conception d'un nouveau programme pour les jeunes «À la découverte de l'histoire du cinéma» à l'occasion du centenaire du cinéma
- 1996: Présentation d'une série d'ateliers d'éducation cinématographique au Musée d'Archéologie et d'Histoire de Montréal Pointe-à-Callière dans le cadre de l'exposition Les Porteurs de rêves «L'émergence du cinéma québécois» ainsi qu'au Festival du cinéma québécois de Blois (France); mise en place par la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) d'un programme d'aide à l'amélioration des salles parallèles; implication de l'ACPQ au sein du comité organisateur des Journées de la culture
- 1997: Publication d'**Accès-Cinéma**, guide conçu pour favoriser l'implantation d'activités cinématographiques en régions; prise en charge du «Projet d'éducation cinématographique à l'école secondaire» issu du Comité de concertation sur l'éducation cinématographique au Québec; transfert de l'ACPQ au ministère de la Culture et des Communications du Québec
- 1998: Le projet d'éducation cinématographique dans les écoles secondaires devient officiellement «L'Œil cinéma», l'Outil pour l'éducation à l'image et au langage cinématographique
- 1999: Mise en place de «Silence! on parle français... Action!», programme d'éducation cinématographique destiné aux jeunes francophones de la Colombie-Britannique réalisé avec la collaboration de Visions Ouest Productions; l'ACPQ fête ses 20 ans et...